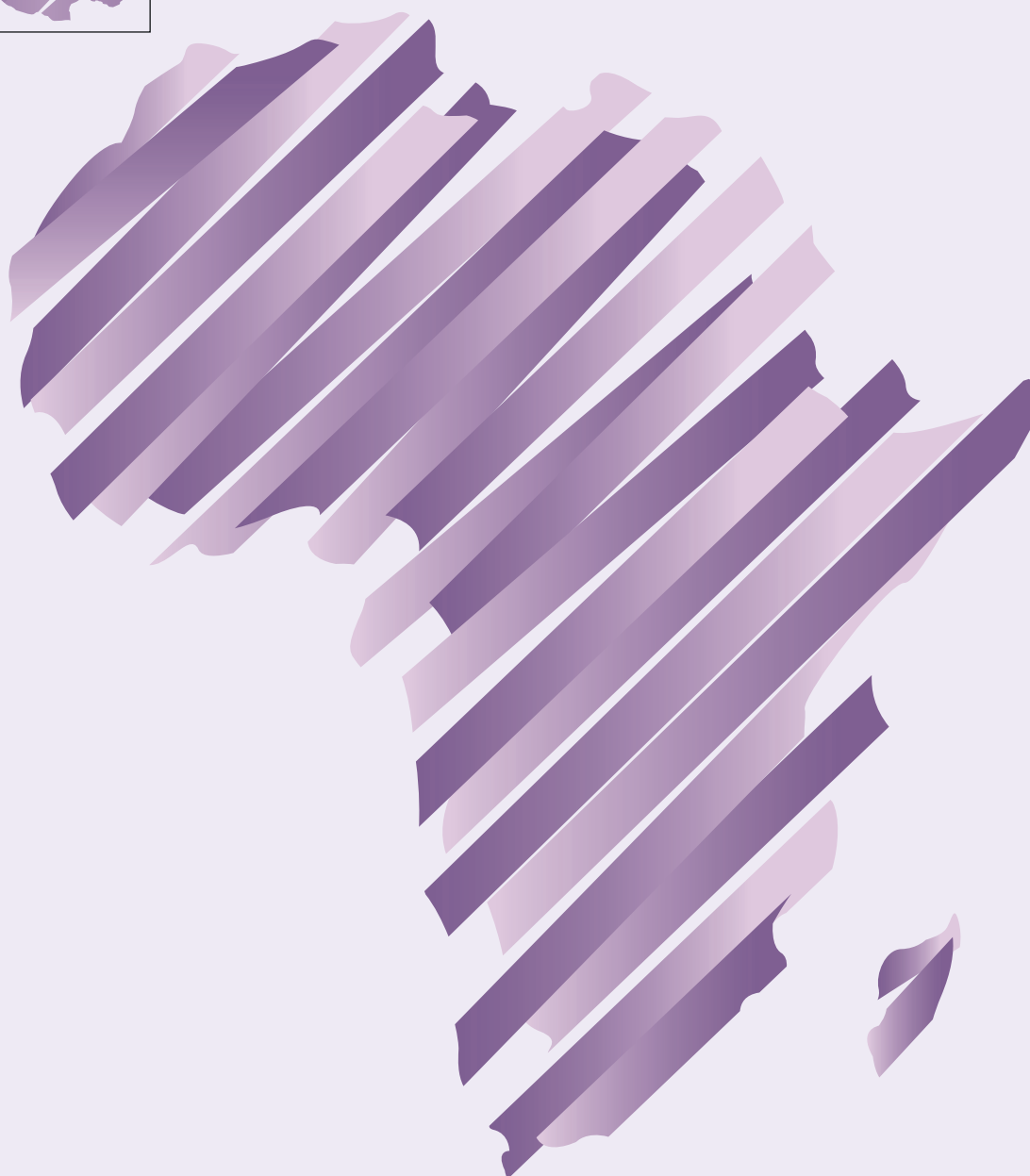
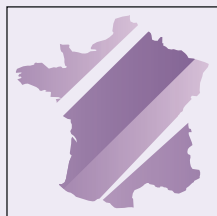




BANK OF AFRICA

BMCE GROUP



S O M M A I R E

Présentation des résultats et chiffres clés	3-4
Conseil d'Administration.....	5
Performances significatives.....	6
Faits marquants.....	7
Bilan et compte de résultat.....	8-10
Engagements citoyens.....	11
Notes	12-37



Date d'ouverture :
Mars 1998



Capital au 31/12/2020
22 milliards de F CFA



Introduction en bourse
Décembre 2010

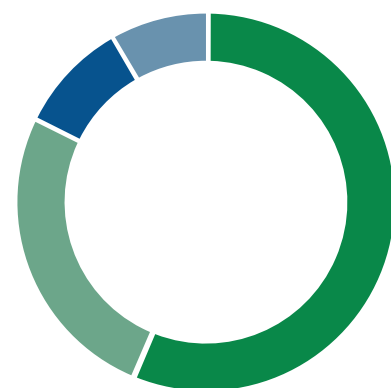


Commissaires aux comptes
SOFIDEC-SARL
CABINET ROSETTE NACRO
ACECA International SARL
ETY SAS



information@boaburkinafaso.com
www.boaburkinafaso.com

Actionnariat au 31/12/2020



BOA WEST AFRICA	56,48 %
AUTRES ACTIONNAIRES PRIVÉS	25,92 %
LASSINÉ DIAWARA	9,21 %
UNION DES ASSURANCES DU BURKINA-VIE	8,39 %

Présentation des résultats

Malgré un contexte spécifique marqué par la crise sanitaire, BANK OF AFRICA – BURKINA FASO (BOA-BURKINA FASO), a pu accroître le niveau de ses crédits clientèle de 5,0 %, à 554 271 millions de F CFA au 31 décembre 2020. Avec cette performance, la Banque se classe en deuxième position avec une part de marché de 16,28 %.

En amélioration de 21,9 %, les dépôts de la clientèle s'établissent à 761 161 millions de F CFA au 31 décembre 2020, permettant à l'établissement de conserver sa deuxième place avec une position de place de 20,83 %.

Le nombre de comptes de dépôts atteint au 31 décembre 2020, 576 309 unités, soit une croissance de 6,5 % en un an.

En termes de soldes intermédiaires de gestion, BOA-BURKINA FASO affiche de bonnes performances, avec une marge bancaire nette en augmentation annuelle de 13,9 %, à 30 232 millions de F CFA au 31 décembre 2020, en raison de l'augmentation plus rapide des produits des emplois 9,0 % par rapport aux coûts des ressources, 3,3 %.

Le Produit Net Bancaire, avec une croissance de 10,9 %, atteint 47 367 millions de F CFA en fin décembre 2020.

Le coefficient d'exploitation se situe à 47,0 % et le Résultat Net ressort à 17 608 millions de F CFA au 31 décembre 2020.

Chiffres clés 2020

(en millions de F CFA)

Activité	2019	2020	Variation
Dépôts clientèle	624 663	761 161	21,9 %
Créances clientèle	527 720	554 271	5,0 %
Nombre d'agences en fin d'exercice	52	52	0,0 %

Structure

Total bilan	867 213	988 181	13,9 %
Fonds propres (avant répartition)	76 129	84 435	10,9 %
Effectif moyen pendant l'exercice	499	511	2,4 %

Résultat

Produit Net Bancaire	42 728	47 367	10,9 %
Frais généraux d'exploitation (y compris amortissement*)	19 317	22 240	15,1 %
Résultat Brut d'Exploitation	23 411	25 127	7,3 %
Coût du risque en montant (**)	2 083	5 275	153,2 %
Résultat Net	18 511	17 608	-4,9 %
Coefficient d'exploitation (%)	45,2 %	47,0 %	
Coût du risque (%)	0,4 %	1,0 %	
Rentabilité des actifs (ROA %)	2,1 %	1,9 %	
Rentabilité des fonds propres (ROE %)	24,3 %	21,9 %	

Solvabilité

Tier 1	65 590	74 767	
Tier 2			
Risk Weighted Asset (RWA)	589 830	617 874	
Tier 1 + Tier 2 / RWA	11,1 %	12,1 %	

(*) Y compris subvention d'investissement.

(**) Y compris fonds pour risques bancaires généraux.



Conseil d'Administration au 31/12/2020



Lassiné DIAWARA
Président



Amine BOUABID



Lala MOULAYE
EZZEDINE



Delchan OUEDRAOGO



Jean Gustave SANON



Abderrazzak ZEBDANI
Représentant de
BOA WEST AFRICA



Mamadou Igor DIARRA
Représentant de
BMCE BANK OF
AFRICA



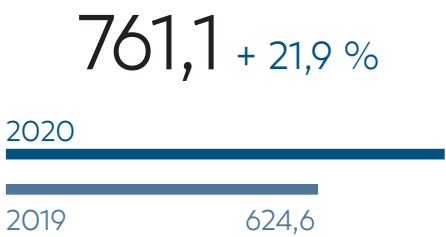
Siège social

Arrondissement n°1, secteur N°4, Rue Victor Ouédraogo – ZACA
01 BP 1319 - Ouagadougou 01 - BURKINA FASO
Tél. : +(226) 25 49 79 00
SWIFT: AFRIBFBF

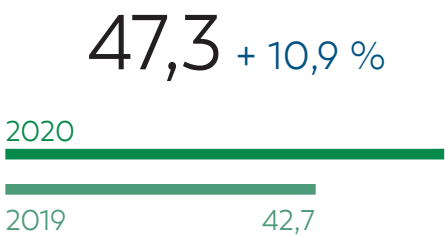


Performances significatives (en milliards de F CFA)

Dépôts clientèle



Produit Net Bancaire



Performances boursières (en F CFA)

	2018	2019	2020	TCAM*
Cours de clôture au 31/12	5 200	3 790	3 750	-15,1 %
Performance annuelle	-27,3%	-27,1%	-1,1 %	
Bénéfice par action	786	841	800	0,9 %
Fonds propres par action	3 037	3 460	3 838	12,4 %
Capitalisation boursière à la clôture (en milliards)	114,4	83,4	82,5	-15,1 %
Dividende brut par action de l'exercice	418	423	423	0,6 %
Rendement du dividende	8,04 %	11,16 %	11,28 %	
Price Earning Ratio	6,6x	4,5x	4,7x	
Price to Book	1,7x	1,1x	1,0x	

(*) Taux de croissance annuel moyen

Faits marquants

Février

- Inauguration du nouveau Siège de la Banque.

Mars

- Lancement de la campagne commerciale « BOA Express ».
- Présentation de BOAweb, nouveau service d'Internet Banking, et de la stratégie digitale à la clientèle Entreprise.
- Opération de dépistage gratuit des cancers du sein et du col de l'utérus à l'occasion de la Journée Internationale de la Femme.

Avril

- Lancement d'un Centre de Relation Client (CRC).
- Lancement de la campagne commerciale « Epargne » et « MID ».

Mai

- Lancement campagne commerciale « Commissions ».
- Participation à la Présentation des résultats au 31 décembre 2019 et perspectives des 6 BANK OF AFRICA cotées à la BRVM d'Abidjan (webinaire).

- Conférence de presse avec près de 30 journalistes des 6 pays de l'UEMOA correspondants.
- Lancement du nouveau site Web.

Juin

- Lancement du prêt « Oxygène », service permettant aux clients de faire face aux échéances des prêts en cours suite aux effets de la crise Covid-19.
- Lancement de la campagne commerciale « Tous à l'Ecole ».
- Installation de 4 nouveaux Guichets Automatiques de Billets (GAB), à Ouagadougou et Réo (100 km à l'ouest de la capitale).

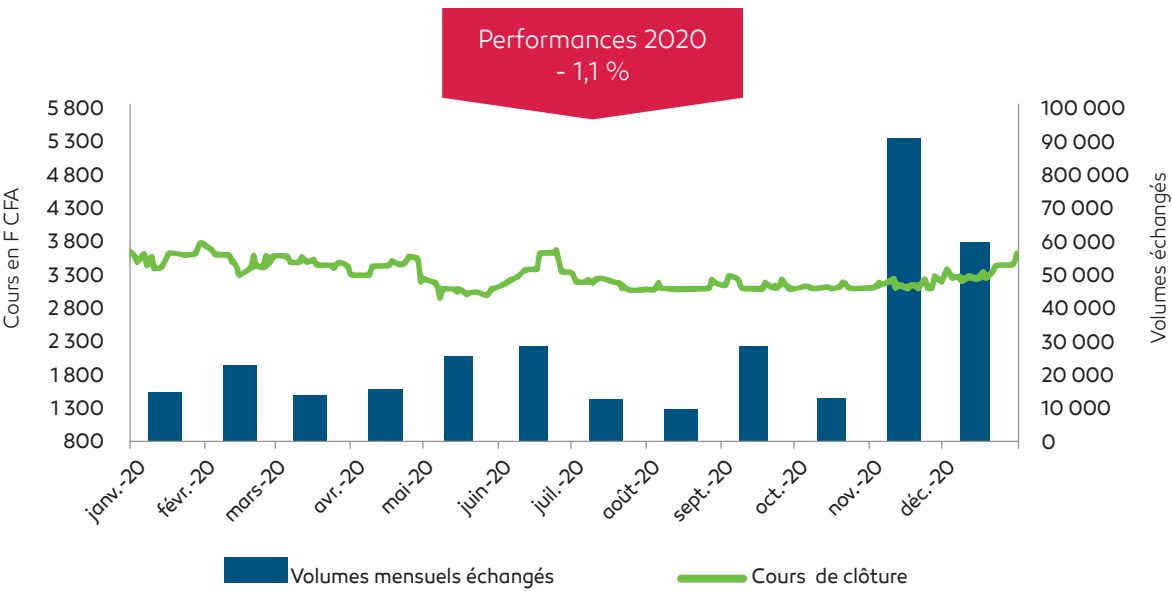
Octobre

- Contribution au renforcement des capacités logistiques des aéroports de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso par le don de 100 charriots.

Novembre

- Lancement de la campagne commerciale « Tous en Fête ».

Evolution du cours du titre et des volumes échangés



Bilan comparé des deux derniers exercices

(en F CFA)

ACTIF	2019	2020
CAISSE, BANQUE CENTRALE, CCP	52 468 139 251	106 378 451 895
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILÉES	203 509 592 452	262 170 938 155
CRÉANCES INTERBANCAIRES ET ASSIMILÉES	25 160 448 690	29 273 485 678
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	527 719 992 733	554 270 825 682
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE	1 495 048 450	978 047 841
ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE	13 097 551 485	13 141 428 812
ACTIONNAIRES OU ASSOCIÉS		
AUTRES ACTIFS	4 398 653 971	4 417 810 509
COMPTE DE RÉGULARISATION	26 193 465 533	4 391 274 690
PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DÉTENUS À LONG TERME	310 075 349	309 526 884
PARTS DANS LES ENTREPRISES LIÉES	1 368 729 076	1 184 306 239
PRÊTS SUBORDONNÉS		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	82 950 352	85 332 363
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11 408 456 924	11 579 492 763
TOTAL ACTIF	867 213 104 267	988 180 921 512

HORS BILAN	2019	2020
ENGAGEMENTS DONNÉS	65 602 745 834	74 170 014 823
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	5 292 643 236	3 088 192 646
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	60 310 102 598	71 081 822 177
ENGAGEMENTS SUR TITRES		

(en F CFA)

PASSIF	2019	2020
BANQUES CENTRALES CCP	654 069 811	533 861 512
DETTES INTERBANCAIRES ET ASSIMILÉES	148 481 427 435	129 353 925 901
DETTES À L'ÉGARD DE LA CLIENTÈLE	624 663 276 334	761 160 677 345
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE		
AUTRES PASSIFS	13 754 190 473	9 233 594 996
COMPTES DE RÉGULARISATION	3 245 986 582	2 790 269 784
PROVISIONS	284 678 419	674 054 990
EMPRUNTS ET TITRES ÉMIS SUBORDONNÉS		
CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILÉES	76 129 475 212	84 434 536 984
CAPITAL SOUSCRIT	22 000 000 000	22 000 000 000
PRIMES LIÉES AU CAPITAL	2 691 000 000	2 691 000 000
RÉSERVES	15 301 846 722	18 078 551 759
ECART DE REÉVALUATION		
PROVISIONS REGLEMENTÉES		
REPORT À NOUVEAU (+/-)	17 625 261 574	24 057 066 310
RÉSUTAT DE L'EXERCICE (+/-)	18 511 366 916	17 607 918 915
<i>BÉNÉFICE EN INSTANCE D'AFFECTATION</i> <i>EXCÉDENTS DES PRODUITS SUR LES CHARGES</i>		
TOTAL PASSIF	867 213 104 267	988 180 921 512

HORS BILAN	2019	2020
ENGAGEMENTS REÇUS	524 460 964 676	509 428 297 620
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	524 460 964 676	509 428 297 620
ENGAGEMENTS SUR TITRES		

Résultat comparé des deux derniers exercices (en F CFA)

COMPTE DE RÉSULTAT	2019	2020
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉES	48 895 395 364	53 391 588 726
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	-22 371 207 046	-23 103 575 136
REVENUS DES TITRES À REVENU VARIABLE	911 140 717	1 079 350 732
COMMISSIONS (PRODUITS)	8 433 535 504	13 580 276 748
COMMISSIONS (CHARGES)	-254 525 981	-398 791 805
GAINS OU PERTES NETS SUR OPÉRATIONS DES PORTEFEUILLES DE NÉGOCIATION	2 112 707 091	2 659 688 032
GAINS OU PERTES NETS SUR OPÉRATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILÉES	-76 267 452	-103 458 342
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	5 426 899 858	481 455 048
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-350 138 633	-219 037 161
PRODUIT NET BANCAIRE	42 727 539 422	47 367 496 842
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		5 733 667
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	-17 270 937 455	-20 185 571 146
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DÉPRÉCIATIONS DES IMMOB CORP ET INCORP	-2 046 034 420	-2 060 563 214
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	23 410 567 547	25 127 096 149
COÛT DU RISQUE	-2 083 220 838	-5 275 014 348
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	21 327 346 709	19 852 081 801
GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS IMMOBILISÉS	53 097 682	-172 906 611
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	21 380 444 391	19 679 175 190
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	-2 869 077 475	-2 071 256 275
RÉSULTAT NET	18 511 366 916	17 607 918 915

Engagements citoyens

2020 a été une année marquée par la pandémie de la COVID-19 et ses nombreuses et pénibles conséquences sur les activités humaines. Dans ce contexte difficile, BANK OF AFRICA – BURKINA FASO a manifesté sa solidarité et sa citoyenneté envers ses partenaires et ses communautés. Les engagements citoyens de la Banque ont porté sur la promotion de l'excellence en milieu scolaire, le développement de l'entrepreneuriat des jeunes et le soutien aux personnes vulnérables.

Social

- Contribution de 200 millions de F CFA aux autorités sanitaires pour lutter contre la propagation de la COVID-19 et prendre en charge les personnes rendues vulnérables par la pandémie.
- Soutien à la 23e édition de la Journée de solidarité et de dons de vivres aux personnes démunies, vivant avec un handicap et en situation précaire. La participation de la Banque vise à contribuer à l'amélioration des conditions de vie de plus 250 personnes. La cérémonie de remise de dons a eu lieu à Réo, localité située à une centaine de kilomètres à l'ouest de la capitale Ouagadougou.
- Octroi de 25 bourses scolaires, d'une valeur nominale de 100 000 F CFA, aux orphelin(e)s des pensionnés de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) et de la Caisse Autonome de Retraite des Fonctionnaires (CARFO).

Economique

- Sponsoring du projet « Jeune Fille Leader » de l'Association pour l'Epanouissement de la Jeune Fille (AEJF).

L'initiative s'est tenue pendant 4 mois (septembre, octobre, novembre, décembre) à Bobo-Dioulasso, ville située à 350 km de Ouagadougou. La manifestation a réuni plus de 200 participantes venues de 6 pays, dont le Burkina Faso, pour réfléchir sur le thème « jeune fille, état et perspectives des maux qui entravent son épanouissement ».

- Soutien à l'organisation de la 6e édition des Journées de valorisation des produits locaux de la Fédération Femme et Développement du Burkina Faso (FFED/ BF). Sous le thème « quelles stratégies marketing pour l'écoulement des produits locaux », le forum s'est déroulé à Banfora, localité située à environ 400 km à l'ouest de la capitale.
- Soutien à la 15e édition des Journées de l'Entrepreneuriat Burkinabè (JEB), organisées par la Maison de l'Entreprise du Burkina Faso (MEBF), sous le thème « l'entrepreneuriat comme levier de développement de l'économie locale au Burkina Faso ».



15e édition des Journées de l'Entrepreneuriat Burkinabè



Dons de vivres offerts aux personnes démunies

ANNEXES

Notes sur les principes et méthodes comptables

A- Déclaration de conformité au plan comptable bancaire de l'UMOA

Les comptes de BOA-BURKINA FASO arrêtés au 31 décembre 2020 ont été produit conformément aux dispositions du Plan Comptable Bancaire révisé.

B- Indication des règles et méthodes comptables appliquées par l'établissement

Les comptes annuels de BANK OF AFRICA - BURKINA FASO sont établis selon les règles définies par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) dans le règlement applicable aux banques des Etats de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) depuis 1990.

Les comptes sociaux au 31 décembre 2020 ont été présentés selon les méthodes d'évaluation du Plan Comptable Bancaire révisé et sont conformes dans leur forme et leur présentation aux recommandations de la profession bancaire et celles de la BCEAO.

4.2. Les dérogations

- Les dérogations répondent à un souci d'une meilleure information des parties prenantes.
- Le PCB révisé étant conçu dans cette optique, l'usage de dérogation devrait correspondre à des cas extrêmement rares qu'il est prévu de répartir en trois catégories :
- les dérogations aux principes comptables retenus dans le PCB révisé ;
 - les dérogations aux règles et méthodes d'évaluation ;
 - les dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états financiers.

L'utilisation de telles dérogations doit être justifiée dans cette note et son influence sur la situation financière et sur les résultats de l'établissement doit être présentée.

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

INDICATION DE DÉROGATIONS	JUSTIFICATION DES DÉROGATIONS	INFLUENCE DES DÉROGATIONS SUR LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
A. DÉROGATIONS AUX PRINCIPES COMPTABLES FONDAMENTAUX	NÉANT	NÉANT
B. DÉROGATIONS AUX RÈGLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION	NÉANT	NÉANT
C. DÉROGATIONS AUX RÈGLES D'ÉTABLISSEMENT ET DE PRÉSENTATION DES ÉTATS DE SYNTHÈSE	NÉANT	NÉANT

4.3. Les changements de méthodes

Les changements de méthodes interviennent notamment lorsque le PCB révisé prévoit plusieurs options d'évaluation et de présentation d'un poste des états financiers.

Par exemple, le PCB révisé prévoit de répartir les commissions reçues et coûts de transaction selon deux modalités : actuarielle ou linéaire.

Il en est également ainsi des modalités d'amortissement des immobilisations (linéaire ou dégressif) ou d'évaluation des stocks (CMP ou méthode du « PEPS »).

Les établissements de crédit ont le choix entre ces différentes méthodes et peuvent, dans certaines circonstances opter pour de nouvelles méthodes.

Ces changements doivent normalement être guidés par le souci de présentation d'une information de meilleure qualité, compte tenu des circonstances.

A l'instar des dérogations, les changements de méthodes doivent être justifiés et leur impact sur la situation financière et les résultats des établissements doit être indiqué.

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DES CHANGEMENTS	INFLUENCE DES CHANGEMENTS SUR LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
A. CHANGEMENTS AFFECTANT LES MÉTHODES COMPTABLES	NÉANT	NÉANT
B. CHANGEMENTS AFFECTANT LES RÈGLES DE PRÉSENTATIONS	NÉANT	NÉANT

4.4. Les créances sur les établissements de crédit et assimilées

La note relative aux créances sur les établissements de crédit et assimilés fait référence principalement aux attributs :

« pays de résidence » et « agent économique » définis dans l'instruction n°24-11-2016 de la BCEAO.

Les données de l'exercice de référence sont ventilées en colonne selon la nature des contreparties ci-après :

- les Banques Centrales et les Centres des Chèques Postaux ;
- les banques dans l'UMOA ;
- les autres établissements de crédit et assimilés dans l'UMOA (établissements financiers à caractère bancaire et aux systèmes financiers décentralisés) ;
- les banques du « reste du monde ». Il s'agit notamment de correspondants ne résidant pas dans l'UMOA ;

- les institutions financières internationales ou étrangères. Le contenu de cette notion est précisé par l'instruction n°24-11-2016 de la BCEAO.

Les créances interbancaires doivent être réparties en ligne entre :

- les comptes ordinaires débiteurs,
- les prêts (hors valeurs reçues en pension livrée),
- les valeurs reçues en pension livrée,
- les créances en souffrance et les dépréciations.

Les créances admissibles au refinancement de la BCEAO doivent être mises en exergue.

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

CRÉANCES INTERBANCAIRES ET ASSIMILÉES	BANQUES CENTRALES, CCP	BANQUES DANS L'UMOA	AUTRES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS DANS L'UMOA	BANQUES RESTE DU MONDE	INSTITUTIONS FINANCIÈRES INTERNATIONALES OU ÉTRANGÈRES	TOTAL AU 31/12/2020	TOTAL AU 31/12/2019
COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	78 461	7 961		1 250		87 672	47 901
PRÊTS		8 718	4 681	6 559		19 958	10 348
Comptes et prêts au jour le jour							
Prêts à terme		8 718	4 681	6 559		19 958	10 348
VALEURS RECUES EN PENSION LIVRÉE							
Valeurs reçues en pension au jour le jour							
Valeurs reçues en pension à terme							
CRÉANCES EN SOUFFRANCE			97			97	133
TOTAL AVANT DÉPRÉCIATIONS	78 461	16 679	4 778	7 809		107 727	58 382
Dont admissible au refinancement de la BCEAO (***)							
DÉPRÉCIATIONS			97			97	21
TOTAL APRÈS DÉPRÉCIATIONS	78 461	16 679	4 681	7 809		107 630	58 361

(Montants en millions de F CFA)

4.5. Les créances sur la clientèle

La note annexe 4.5 fait essentiellement référence à l'attribut « agent économique ».

Les données de l'exercice de référence sont ventilées en colonne selon la nature des contreparties, telle que définie par l'instruction n°24112016 de la BCEAO, comme suit :

- Etat et assimilés. Il s'agit des contreparties « administrations publiques » qui comprennent notamment le Trésor Public ;
- institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLM) ;
- sociétés financières, à l'exception des contreparties classés dans les établissements de crédit et assimilés ;
- particuliers ;
- autres : toutes les contreparties autres que celles figurant dans les établissements de crédit et assimilés ou la clientèle.

Les créances sur la clientèle doivent être réparties entre :

- les comptes ordinaires débiteurs,
- les prêts à terme (hors opérations de pension livrée,
- les opérations de pension livrée
- les opérations de location-financement et d'affacturage,
- les créances en souffrance et les dépréciations y afférentes.

Les créances sur la clientèle admissibles au refinancement de la BCEAO doivent être mises en exergue.

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

CRÉANCES CLIENTÈLE	ETAT ET ASSIMILÉS	ISBLSM	SOCIÉTÉS FINANCIÈRES	PARTICULIERS	AUTRES	TOTAL AU 31/12/2020	TOTAL AU 31/12/2019
COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS (*)	18	296	5	2 967	12 416	15 702	17 700
PRÊTS À TERME		6 825		411 591	108 074	526 490	502 709
OPÉRATIONS DE PENSION LIVRÉE							
OPÉRATIONS DE LOCATION - FINANCEMENT							3
AFFACTURAGE					496	496	340
CRÉANCES EN SOUFFRANCE		969		8 969	17 244	27 182	24 208
TOTAL AVANT DÉPRÉCIATIONS	18	8 090	5	423 527	138 230	569 870	544 960
Dont admissible au refinancement de la BCEAO (****)							
DÉPRÉCIATIONS		840		7 691	7 068	15 599	17 240
Dépréciations sur Crédits Restructurés CT							
TOTAL APRÈS DÉPRÉCIATIONS	18	7 250	5	415 836	131 162	554 271	527 720

(Montants en millions de F CFA)

4.6. Les effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe, actions et autres titres à revenu variable

La note annexe 4.6 traite du portefeuille de titres des établissements de crédit, hormis ceux acquis dans une intention de contrôle et qui figurent dans la rubrique « Titres de participation et emplois assimilés ». Les soldes sont présentés pour l'exercice de référence et l'exercice précédent selon la ventilation suivante :

- les effets publics : ils comprennent les bons et obligations du Trésor et autres titres de créances sur des organismes publics, (éligibles aux interventions de la banque centrale);
- les autres obligations et titres à revenu fixe ;
- les actions et autres titres à revenu variable.

Le portefeuille est subdivisé selon son classement comptable en isolant à chaque fois le portefeuille coté.

Il est également requis de renseigner les informations suivantes, pour les différentes catégories de titres, à l'exception des titres de transaction :

- valeur brute ;
- montant des dépréciations ;
- montant net.

Il convient de préciser que le portefeuille de transaction n'a pas vocation à être déprécié puisqu'il est valorisé en juste valeur.

Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

TITRES	31/12/2020				31/12/2019			
	EFFETS PUBLICS ET ASSIMILÉS	AUTRES OBLIGATIONS ET TITRES À REVENU FIXE	ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE	TOTAL	EFFETS PUBLICS ET ASSIMILÉS	AUTRES OBLIGATION ET TITRES À REVENU FIXE	ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE	TOTAL
PORTEFEUILLE DE TRANSACTION	13 141			13 141	13 098			13 098
Dont coté								
PORT. DE PLACEMENT ET TIAP								
Brut	257 311	5 838	1 494	264 643	196 663	8 329	12	205 004
Dépréciations								
NET	257 311	5 838	1 494	264 643	196 663	8 329	12	205 004
Dont coté								
PORTEFEUILLE D' INVESTISSEMENT								
Brut								
Dépréciations								
NET								
Dont coté								
TOTAL	270 452	5 838	1 494	277 784	209 761	8 329	12	218 102

(Montants en millions de F CFA)

4.7. Les titres de participation et emplois assimilés

La note annexe 4.7 complète les informations sur le portefeuille de titres des établissements de crédit en donnant des précisions sur les titres acquis dans une optique de contrôle, notamment les parts dans les entreprises liées et les titres de participation.

Il mentionne également les autres titres détenus à long terme, acquis dans la perspective de relations professionnelles durables avec l'émetteur.

L'information fournie concerne l'exercice de référence et l'exercice précédent. Elle est renseignée pour chaque titre selon les critères suivants :

- le pays d'implantation de l'émetteur du titre.
- le caractère coté ou non coté : il donne une information sur la liquidité du titre ;

- le secteur d'activité de l'émetteur ;
- le capital social de l'émetteur ;
- le pourcentage de détention par l'établissement déclarant : il permet d'apprécier le classement effectué entre les différentes catégories de participation ;
- le prix d'acquisition du titre ;
- la valeur comptable nette sur les deux exercices concernés ;
- les produits générés sur l'exercice : il s'agit notamment des dividendes et des indemnités de fonction (présent au conseil d'administration de l'émetteur).

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

DÉNOMINATION DE LA SOCIÉTÉ ÉMETTRICE	PAYS D'IMPLANTATION	COTÉ/ NON COTÉ	SECTEUR D'ACTIVITÉ	CAPITAL SOCIAL	POURCENTAGE DE DÉTENTION	PRIX D'ACQUISITION	VALEUR COMPTABLE NETTE (N)	VALEUR COMPTABLE NETTE (N-1)	PRODUITS GÉNÉRÉS SUR L'EXERC.
PARTS DANS LES ENTREPRISES LIÉES				1 000		1 000	651	711	
TITRES DE PARTICIPATIONS				14 211		716	533	567	400
AUTRES TITRES DETENUS À LONG TERME							310	310	

(Montants en millions de F CFA)

4.8. Les immobilisations corporelles et incorporelles

La note 4.8 y relative présente une variation des immobilisations et des amortissements sur l'exercice de référence, en indiquant les montants en début de période, les mouvements de l'exercice et les soldes de clôture tel qu'il figure au bilan de la période sous revue.

Les immobilisations sont catégorisées selon qu'elles relèvent ou non de l'exploitation.

La note permet de distinguer les immobilisations prises en location-financement de celles mises en location simple.

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

IMMOBILISATIONS	MONTANT BRUT AU DÉBUT DE L'EXERCICE	ACQUISITIONS DE L'EXERCICE RÉVALORISATIONS	CESSIONS OU RETRAITS DE L'EXERCICE	MONTANT BRUT À LA FIN DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS / DÉPRÉCIATIONS				MONTANT NET À LA FIN DE L'EXERCICE
					EN DÉBUT D'EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	EN FIN D'EXERCICE	
IMMOB. D'EXPLOITATION	24 554	1 666	254	25 966	15 205	1 898	215	16 888	9 078
IMMOB. INCORPORELLES	1 789	117		1 906	1 706	115		1 821	85
IMMOB. CORPORELLES	22 765	1 549	254	24 060	13 499	1 783	215	15 067	8 993
- PRISES EN LOCATION-FINANCEMENT									
- MISES EN LOCATION-SIMPLE									
- AUTRES									
IMMOB. HORS EXPLOITATION	2 767	624	23	3 368	625	162	5	782	2 586
IMMOB. INCORPORELLES HORS EXPLOITATION									
FONDS COMMERCIAL HORS EXPLOITATION									
AUTRES IMMOB. INCORPORELLES HORS EXPLOITATION									
AMORTISSEMENTS IMMOB. INCORP. HORS EXPLOITATION									
DÉPRÉCIATIONS SUR IMMOB. INCORP. HORS EXPLOITATION									
IMMOB. CORP. HORS EXPLOITATION	2 767	624	23	3 368	625	162	5	782	2 586

(Montants en millions de F CFA)

4.9. Les dettes envers les établissements de crédit et assimilés

La présente note fait référence aux attributs « résidence » et « agent économique » définis dans l'instruction n°24-11-2016 de la BCEAO.

Les soldes sont présentés pour l'exercice de référence et l'exercice précédent, les données de l'exercice de référence étant ventilées selon la nature des contreparties ci-après :

- les Banques Centrales et les CCP ;
- les banques dans l'UMOA ;
- les autres établissements de crédit et assimilés dans l'UMOA ;
- les banques du « reste du monde » ;
- les institutions financières internationales ou étrangères.

Les dettes doivent être ventilées entre les comptes ordinaires créditeurs, les emprunts (hors valeurs données en pension livrée) et les valeurs données en pension livrée.

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

DETTE INTERBANCAIRES ET ASSIMILÉES	BANQUES CENTRALES, CCP	BANQUES DANS L'UMOA	AUTRES ETS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS DANS L'UMOA	BANQUES RESTE DU MONDE	INSTITUTIONS FINANCIÈRES INTERNATIONALES OU ÉTRANGÈRES	TOTAL AU 31/12/2020	TOTAL AU 31/12/2019
COMPTES ORDINAIRES CRÉDITEURS	534		9 152	11 372	6 784	27 842	18 913
EMPRUNTS			205	6 841		7 046	7 209
EMPRUNTS AU TITRE S DU MARCHÉ MONÉTAIRE							
EMPRUNTS AU JOUR LE JOUR							
EMPRUNTS À TERME			205	6 841		7 046	7 209
VALEUR DONNÉES EN PENSION LIVRÉE	95 000					95 000	123 013
VALEURS DONNÉES EN PENSION AU JOUR LE JOUR							
VALEURS DONNÉES EN PENSION À TERME	95 000					95 000	123 013
TOTAL	95 534		9 357	18 213	6 784	129 888	149 135

(Montants en millions de F CFA)

4.10. Les dépôts de la clientèle

La note annexe 4.10 fait référence à l'attribut « agent économique ».

Les données de l'exercice de référence sont ventilées selon la nature des contreparties, telle que définie par l'instruction n°24-11-2016 comme suit :

- l'Etat et assimilés : il s'agit des contreparties « administrations publiques » qui comprennent notamment le Trésor Public ;
- les institutions sans but lucratif au service des ménages, définies par l'instruction précédente ;
- les sociétés financières : il s'agit des sociétés financières, à l'exception des contreparties classées dans les établissements de crédit et assimilés ;
- les particuliers ;
- les autres : toutes les contreparties autres que celles figurant dans les établissements de crédit et assimilés ainsi que la clientèle.

Les dettes doivent être réparties entre les comptes ordinaires créditeurs, les dépôts à terme, les opérations de pension livrée, les comptes d'épargne à régime spécial et les autres dépôts.

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

DÉPÔTS	ETATS ET ASSIMILÉS	ISBLSM	SOCIÉTÉS FINANCIÈRES	PARTICULIERS	AUTRES	TOTAL AU 31/12/2020	TOTAL AU 31/12/2019
COMPTES ORDINAIRES CRÉDITEURS	2 491	58 427	4 118	58 473	248 194	371 703	284 069
COMPTES ET DÉPÔTS À TERME	94 602	15 376	10 255	28 161	61 906	210 300	184 260
VALEURS DONNÉE EN PENSION LIVRÉE							
COMPTE D'ÉPARGNE À RÉGIME SPÉCIAL				162 971		162 971	137 993
AUTRES DÉPÔTS	27	182	872	4 652	10 454	16 187	18 341
TOTAL	97 120	73 985	15 245	254 257	320 554	761 161	624 663

(Montants en millions de F CFA)

4.11. Les dettes représentées par un titre, emprunts et titres émis subordonnés

La note annexe 4.11 répartit les éléments requis en deux catégories :

- les dettes représentées par un titre, ventilées entre les emprunts obligataires et les autres dettes ;
- les emprunts et titres émis subordonnés, selon leur échéance déterminée ou non.

Sont considérés comme subordonnés, les fonds provenant de l'émission de titres ou d'emprunts et dont le remboursement en cas de liquidation n'est possible qu'après désintéressement des autres créanciers.

Du fait de cette subordination, ces emprunts et titres émis sont assimilés à des quasi fonds propres.

A l'intérieur des deux grandes rubriques susmentionnées, les informations suivantes doivent être fournies par ligne d'émission :

- la devise de l'émission ;

- le montant de l'émission ;
- le taux d'intérêt ;
- l'existence ou non de conditions suspensives de paiement des coupons : il s'agit en général de l'une des conditions de subordination requises des emprunts subordonnés ;
- l'échéance de remboursement ou l'échéance de remboursement de la dernière annuité dans le cas d'une émission amortissable ;
- le montant net tel qu'il apparaît au passif du bilan.

Le montant éventuellement admis dans le calcul des fonds propres prudentiels, eu égard aux conditions d'éligibilité retenus dans le dispositif prudentiel.

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE, EMPRUNTS ET TITRES ÉMIS SUBORDONNÉS	DEVISE	MONTANT EN DEVISE À L'ORIGINE	TAUX D'INTÉRÊT	CONDITIONS SUSPENSIVES DE PAIEMENTS DES COUPONS	ÉCHÉANCES	MONTANT AU 31/12/2020	MONTANT ADMIS DANS LES FONDS PROPRES PRUDENTIELS
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE							
- EMPRUNTS OBLIGATAIRES				NÉANT			
- AUTRES DETTES							
EMPRUNT ET TITRES ÉMIS SUBORDONNÉS							
- À DURÉE DÉTERMINÉE							
- À DURÉE INDÉTERMINÉE							
TOTAL							

(Montants en millions de F CFA)

4.12. Les dépréciations et provisions

La note annexe 4.12 correspond à un tableau de variation des dépréciations et provisions sur l'exercice de référence et précise les motifs de reprise (dépréciation ou provision sans objet, autre motif à préciser). Conformément à la terminologie retenue :

- les dépréciations sont calculées sur les actifs. Elles sont présentées selon la nature des actifs (créances interbancaires, créances clientèle, titres et autres)
- les provisions constituent des passifs à présenter également selon leur nature (risque d'exécution d'engagement par signature, pensions de retraite et obligations similaires, autres risques et charges).

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS	31/12/2019	DOTATIONS	REPRISES		31/12/2020
			SANS OBJET	AUTRES	
DÉPRÉCIATIONS	17 932	9 528	11 240		16 230
DÉPRÉCIATION SUR LES ETABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	21	65			86
DÉPRÉCIATION SUR LA CLIENTÈLE	17 240	9 263	10 904		15 599
DÉPRÉCIATION SUR TITRES DE PLACEMENTS	20		20		
DÉPRÉCIATION SUR TITRES DE PARTICIPATIONS ET ASSIMILÉS	350	199	15		534
DÉPRÉCIATIONS SUR AUTRES ACTIFS	301		301		
PROVISIONS	284	511	121		674
PROVISIONS POUR RISQUES D'EXÉCUTION D'ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE / ETABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS					
PROVISIONS POUR RISQUES D'EXÉCUTION D'ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE / CLIENTÈLE	123	511	121		513
PROVISIONS POUR CHARGES DE RETRAITE					
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	161				161

(Montants en millions de F CFA)

4.13. La variation des capitaux propres

La note annexe 4.13 retrace la variation des éléments constitutifs des capitaux propres sur l'exercice de référence et l'exercice précédent, notamment le capital social, les primes liées au capital, les réserves et le report à nouveau.

Des lignes relatives aux ajustements de début de période sont prévues pour tenir compte de la possibilité de comptabilisation sur cette rubrique.

Le traitement de l'impact de la transition vers le PCB révisé constitue un exemple d'ajustement des capitaux propres en début de période.

Les ajustements effectués par l'établissement doivent être commentés dans la note.

Les lignes dénommées « Augmentation, réduction de capital » permettent de remplir les colonnes « capital » et « primes d'émission et de fusion ».

Celles dénommées « Résultat de la période » et « Distribution de dividendes » doivent être remplies uniquement pour la colonne « Réserves, report à nouveau, résultat », le montant relatif aux distributions de dividendes étant présenté en déduction du résultat.

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	CAPITAL	PRIMES D'ÉMISSION ET DE FUSION	RÉSERVE, REPORT À NOUVEAU, RÉSULTAT	CAPITAUX PROPRES
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2018	22 000	2 691	42 129	66 820
AJUSTEMENTS DE DÉBUT DE PÉRIODE				
CAPITAUX PROPRES AU 1/1/2019	22 000	2 691	42 129	66 820
AUGMENTATIONS/ RÉDUCTION DE CAPITAL				
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE			18 511	18 511
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES			-9 202	-9 202
AUTRES MOUVEMENT				
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2019	22 000	2 691	51 438	76 129
AJUSTEMENT DE DÉBUT DE PÉRIODE				
CAPITAUX PROPRES AU 1/1/2020	22 000	2 691	51 438	76 129
AUGMENTATIONS/ RÉDUCTION DE CAPITAL				
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE			17 608	17 608
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES			-9 302	-9 302
AUTRES MOUVEMENT				
BILAN AU 31/12/2020	22 000	2 691	59 744	84 435

(Montants en millions de F CFA)

4.14. La répartition du capital et des droits de vote

La note annexe 4.14 relative à la répartition du capital et des droits de vote représente la structure du capital de l'établissement déclarant.

Le capital est ainsi ventilé entre les personnes morales (y compris les administrations publiques), les personnes physiques hors salariés et les salariés, l'information étant fournie de façon nominative au titre de :

- la nationalité de l'actionnaire ;
- l'adresse de domiciliation de l'actionnaire ;
- le nombre de titres détenus par l'actionnaire ;
- la part du capital détenue par l'actionnaire ;
- le pourcentage de droits de vote de l'actionnaire.

Cette information est importante avec l'introduction dans le droit des sociétés commerciales des actions dénommées « actions de préférence sans droit de vote ».

Cet état de fait peut contribuer à renforcer le contrôle au-delà de l'information fournie par le pourcentage d'intérêt.

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

IDENTITÉ DES ACTIONNAIRES OU ASSOCIÉS			NOMBRE DE TITRES DÉTENUS		PART DU CAPITAL	POURCENTAGE DE DROITS DE VOTE
	NATIONALITÉ	ADRESSE	31/12/2020	31/12/2019		
PERSONNES MORALES						
- DONT ETAT	PERSONNES MORALES NATIONALES	01 BP 4132 ABIDJAN 01	15	2	12,52 %	12,52 %
- DONT ORGANISMES PUBLICS	PERSONNES MORALES ÉTRANGÈRES	01 BP 4132 ABIDJAN 01	15	13	59,43 %	59,43 %
PERSONNES PHYSIQUES HORS SALARIÉS			01 BP 4132 ABIDJAN 01	6	6	27,47 %
SALARIÉS			01 BP 4132 ABIDJAN 01	0	0	0,58 %
TOTAL				22	22	100 %

(Montants en millions de F CFA)

4.15. La ventilation des emplois et ressources suivant la durée résiduelle

La note annexe 4.15 a pour objectif de donner une information sur la liquidité de l'établissement déclarant, étant entendu que le ratio de liquidité auquel sont soumis les établissements de crédit est déterminé selon des modalités précisées par le dispositif prudentiel.

Les ventilations prévues sont conformes à l'attribut « durée résiduelle » définie dans l'instruction n°24-11-2016 de la BCEAO.

L'actif et le passif sont présentés selon leurs principales composantes, à l'exclusion respectivement des immobilisations et des capitaux propres et ressources assimilées dont la maturité n'a pas vocation à impacter le ratio de liquidité.

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

EMPLOIS/RESSOURCES	MOINS DE 1 MOIS	1 MOIS À 3 MOIS	3 MOIS À 1 AN	1 AN À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL AU 31/12/2020
ACTIF						
CRÉANCES INTERBANCAIRES ET ASSIMILÉES	87 672	16 230		3 832		107 734
CRÉANCES CLIENTÈLE	42 848	9 541	10 619	414 069	77 194	554 271
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE						
TITRES DE TRANSACTION			13 141			13 141
TITRES DE PLACEMENT		5 842	42 486	149 977	64 843	263 148
TITRES D'INVESTISSEMENT						
TOTAL ACTIF	130 520	31 613	66 246	567 878	142 037	938 294
PASSIF						
DETTES INTERBANCAIRES ET ASSIMILÉES	118 926	3 382	6 841	205		129 354
DETTES À L'ÉGARD DE LA CLIENTÈLE	372 284	155 337	23 240	210 299		761 161
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE						
TOTAL PASSIF	491 210	158 719	30 081	210 504		890 515

(Montants en millions de F CFA)

4.16. Les opérations en devises

La note annexe 4.16 a pour objet de renseigner la position de l'établissement déclarant par rapport à chaque devise dans laquelle il effectue des opérations.

Aucune compensation n'est effectuée entre les actifs et les passifs d'une part et, d'autre part, entre les devises à recevoir et les devises à livrer.

Les informations sont données pour l'exercice de référence et l'exercice précédent.

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

DEVISES	31/12/2020				31/12/2019			
	ACTIF	PASSIF	DEVISES À RECEVOIR	DEVISES À LIVRER	ACTIF	PASSIF	DEVISES À RECEVOIR	DEVISES À LIVRER
AUD	2				1			
CAD		43	45		1	27	20	
CHF	26	88			26	26		
DKK								
EUR	9 002	14 268		45	10 097	14 828		8 092
GBP	17				5			
USD	272	2			177	514	529	
ZAR					12			
TOTAL	9 319	14 401	45	45	10 319	15 395	549	8 092

(Montants en millions de F CFA)

4.17. Engagements de financement et de garantie

	31/12/2020	31/12/2019
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNÉS	65 603	74 170
ENGAGEMENTS DE FIN. EN FAVEUR DES ÉTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	5 293	3 088
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE	5 293	3 088
CRÉDIT DOCUMENTAIRES IMPORT	5 293	2 079
ACCEPTATIONS OU ENGAGEMENTS À PAYER		
AUTRES ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS DONNÉS		1 009
ENGAGEMENTS DE GARANTIES D'ORDRE DES ÉTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS		
CONFIRMATION D'OUVERTURES DE CRÉDITS DOCUMENTAIRES		
ACCEPTATIONS OU ENGAGEMENTS À PAYER		
AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS		
ENGAGEMENTS DE GARANTIE D'ORDRE DE LA CLIENTÈLE	60 310	71 082
OBLIGATIONS CAUTIONNÉES		
CAUTIONS, AVALS ET AUTRES GARANTIES DONNÉS	60 310	71 082
GARANTIES DE REMBOURSEMENT DE CRÉDITS		
GARANTIES ACCORDÉES À UN ORGANISME DE TITRISATION DE CRÉANCES		
AUTRES GARANTIES D'ORDRE DE LA CLIENTÈLE		
AUTRES GARANTIES DONNÉES		
ENGAGEMENTS REÇUS		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE REÇUS		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇUS DES ÉTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS		
CRÉDITS DOCUMENTAIRES		
ACCEPTATIONS OU ENGAGEMENTS DE PAYER		
OUVERTURES DE CRÉDITS CONFIRMÉS		
AUTRES ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇUS		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇUS DE LA CLIENTÈLE		
ACCEPTATIONS OU ENGAGEMENTS DE PAYER		
AUTRES ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇUS		
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS DES ÉTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS		
CAUTIONS, AVALS ET AUTRES GARANTIES REÇUES D'ÉTS DE CRÉDIT	310	310
CONFIRMATIONS D'OUVERTURE DE CRÉDITS DOCUMENTAIRES		
ACCEPTATIONS OU ENGAGEMENTS DE PAYER		
AUTRES ENGAGEMENTS REÇUS		
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS DE LA CLIENTÈLE		
ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE REÇUS	524 461	507 931
CAUT, AVALS ET AUTRES GAR RECUES	310	
GARANTIES REÇUES DE L'ÉTAT ET DES ORGANISMES ASSIMILÉS	1 934	7 683
GARANTIES REÇUES DES ENTREPRISES D'ASSURANCE ET DE CAPITALISATION	1 008	135
GARANTIES REÇUES DE LA CLIENTÈLE FINANCIÈRE	1 042	1 792
AUTRES GARANTIES REÇUES	520 167	498 320

(Montants en millions de F CFA)

4.18. Les valeurs et sûretés reçues / données en garantie

La note annexe 4.18 relative aux garanties est scindée en deux parties, distinguant d'une part, les valeurs et sûretés reçues en garantie et, d'autre, part les valeurs et sûretés données en garantie.

Les informations fournies constituent un indicateur sur la politique de prise de risque des établissements de crédit.

Les valeurs et sûretés sont réparties entre :

- les effets publics et valeurs assimilées ;
- les autres titres ;
- les hypothèques ;
- les autres valeurs et sûretés réelles.

Les informations fournies en colonne concernent la valeur comptable des garanties, les rubriques du bilan et du hors-bilan concernées par les garanties et le montant des actifs, passifs ou engagements couverts par ces garanties.

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES EN GARANTIE	VALEUR NETTE COMPTABLE	RUBRIQUE DE L'ACTIF OU DU HORS BILAN ENREGISTRANT LES CRÉANCES OU ENGAGEMENTS DONNÉS	MONTANT DES CRÉANCES ET DES ENGAGEMENTS DONNÉS COUVERTS
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILÉES			
AUTRES TITRES			
HYPOTHEQUES	62 496	202-203 ET 204-913	
AUTRES VALEURS ET SURETES REELES	446 622		628 441
TOTAL	509 118		628 441

VALEURS ET SÛRETÉS DONNÉES EN GARANTIE	VALEUR NETTE COMPTABLE	RUBRIQUE DE L'ACTIF OU DU HORS BILAN ENREGISTRANT LES CRÉANCES OU ENGAGEMENTS DONNÉS	MONTANT DES CRÉANCES ET DES ENGAGEMENTS DONNÉS COUVERTS
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILÉES			
AUTRES TITRES			
HYPOTHEQUES			
AUTRES VALEURS ET SURETES REELES		913	
TOTAL			

(Montants en millions de F CFA)

4.19. Le coût du risque

L'importance de cette nouvelle notion justifie qu'elle soit présentée sur une période de trois (3) ans, elle est répartie entre les deux principales catégories de contreparties (établissements de crédit et clientèle).

Une troisième rubrique dénommée « autres risques » permet de renseigner les autres types de risques.

Concernant spécifiquement les deux contreparties identifiées, une répartition est faite entre :

- les dotations nettes pour dépréciations;
- les pertes non couvertes par des dépréciations ;
- les récupérations sur créances amorties.

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

COÛT DU RISQUE	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS		-20	-61
DOTATIONS NETTES POUR DÉPRÉCIATIONS		-20	-61
PERTES NON COUVERTES PAR DES DÉPRÉCIATIONS			
RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES			
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	-1 089	-2 063	-5 214
DOTATIONS NETTES POUR DÉPRÉCIATIONS	-842	-1 957	-5 221
PERTES NON COUVERTES PAR DES DÉPRÉCIATIONS	-247	-221	-349
RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES		215	445
AUTRES RISQUES		-100	-89

(Montants en millions de F CFA)

4.20. L'évolution des résultats et autres éléments d'importance significative

Les informations de la note annexe 4.20 sont également présentées sur une période de trois (3) ans, notamment l'exercice de référence et les deux exercices précédents.

Elles concernent principalement :

- les opérations et résultat de l'exercice (produit net bancaire, résultat d'exploitation, impôt sur le résultat, résultat net) ;
- le résultat par action (résultat net par action ou part sociale et bénéfice distribué par action ou part sociale) ;
- le personnel et la politique salariale (rémunérations brutes de l'exercice, avantages sociaux versés aux personnels, participations et intéressements, effectifs moyen au cours de l'exercice).

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

ÉLÉMENTS	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILÉES			
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE			
PRODUITS NET BANCAIRES	39 643	42 727	47 367
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	19 756	23 411	25 127
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	-2 519	-2 869	-2 071
RÉSULTAT NET	17 293	18 511	17 608
RÉSULTAT PAR ACTION			
RÉSULTAT NET PAR ACTION OU PART SOCIALE	786	841	800
BÉNÉFICE DISTRIBUÉ PAR ACTION OU PART SOCIALE	366	409	423
PERSONNEL ET POLITIQUE SALARIALE			
RÉMUNÉRATIONS BRUTES DE L'EXERCICE	5 503	5 917	6 320
AVANTAGES SOCIAUX VERSÉS AUX PERSONNELS	327	349	371
PARTICIPATIONS ET INTÉRESSEMENT			
EFFECTIF MOYEN AU COURS DE L'EXERCICE	484	499	505

(Montants en millions de F CFA)

4.21. Les informations sectorielles

Retracées dans la note annexe 4.21, les informations sectorielles sont particulièrement utiles pour les entités détenant des succursales auxquels l'établissement déclarant est ainsi exposé dans d'autres Etats membres de l'UMOA ou à l'étranger car elles permettent de ventiler les actifs, passifs, engagements de hors-bilan et résultats suivant l'attribut « pays de résidence » défini dans l'instruction n°24-11-2016 de la BCEAO. Si l'information financière contenue dans le bilan, le hors bilan et le compte de résultat occulte l'information sectorielle, la présente note matérialise l'intérêt de faire ressortir ces informations, qui renseignent sur la rentabilité des investissements réalisés en dehors de l'Etat d'implantation et les risques.

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

	ÉTAT DU DÉCLARANT	AUTRES ÉTATS DE L'UMOA	AUTRES RÉSIDENTS UMOA	RESTE DU MONDE	TOTAL 31/12/2020	TOTAL 31/12/2019
BILAN						
ACTIF	988 181				988 181	867 213
PASSIF	988 181				988 181	867 213
HORS BILAN						
ENGAGEMENTS DONNÉS	74 170				74 170	65 603
ENGAGEMENTS REÇUS	509 428				509 428	524 461
COMPTE DE RÉSULTAT						
PRODUIT NET BANCAIRE	47 367				47 367	42 727

(Montants en millions de F CFA)

4.22. Les rémunérations et avantages des dirigeants

La publication des informations relatives aux rémunérations et avantages des dirigeants participe à la bonne gouvernance des établissements de crédit.

Elles font l'objet de la note annexe 4.22. Il ne s'agit pas d'une publication individuelle, mais plutôt d'une information globale sur deux exercices, ventilée comme suit :

- rémunérations brutes y compris les indemnités de fonction et les avantages en nature ;
- rémunérations à base d'action ;
- avantages postérieurs à l'emploi, y compris les indemnités de fin de contrat de travail ;
- assurance maladie ;
- autres avantages.

Les dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités d'un établissement, y compris les administrateurs de cet établissement.

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES	31/12/2020	31/12/2019
RÉMUNÉRATIONS BRUTES Y COMPRIS LES INDEMNITÉS DE FONCTION ET LES AVANTAGES EN NATURE		
RÉMUNÉRATIONS BRUTES	323	315
INDEMNITÉ DE FONCTION		
AVANTAGE EN NATURE	66	66
PAIEMENTS À BASE D'ACTIONS		
NOMBRE D'ACTIONS		
VALORISATION DE L'ACTION AU 31/12		
NOMBRE D'OPTIONS NON EXERCÉES AU 31/12		
VALORISATION DE L'ACTION AU 31/12		
AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI		
INDEMNITÉ DE FIN DE CARRIÈRE		
RÉGIME DE RETRAITE À COTISATIONS DÉFINIES	42	10
ASSURANCE MALADIE	4	1
AUTRES AVANTAGES	56	51

(Montants en millions de F CFA)

4.23. Les prêts, avances et garanties accordés aux dirigeants

La publication de la note annexe 4.23 portant sur les prêts, avances et garanties accordés aux dirigeants participe également à la bonne gouvernance des établissements de crédit.

L'information est fournie par ligne d'avantage, mais de façon anonyme, en précisant les conditions de l'octroi du prêt, de l'avance ou de la garantie (taux d'intérêt, autorisation ou non du conseil d'administration).

L'information est étendue aux principaux actionnaires ou associés ainsi qu'aux entreprises dans lesquelles ces personnes exercent des fonctions de direction, d'administration ou de gérance ou détiennent plus du quart du capital social.

Conformément aux dispositions de la loi bancaire, les principaux actionnaires ou associés sont ceux d'entre eux qui détiennent chacun directement ou indirectement 10% des droits de vote au sein de l'établissement de crédit.

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

PRÊTS, AVANCES ET GARANTIES	QUALITÉ DU BÉNÉFICIAIRE	INITIAL	SOLDE	TAUX D'INTÉRÊT MOYEN	AUTORISATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
PRÊTS					
	ACTIONNAIRE	571	308	7,5	12/11/2018
	ACTIONNAIRE	150	-126	6	5/6/2018
AVANCES					
GARANTIES					

(Montants en millions de F CFA)

4.24. Les opérations réalisées avec les parties liées

Les parties liées sont traitées dans la note annexe 4.24. Elles comprennent :

- les entités que l'établissement déclarant contrôle directement ou non (filiales, coentreprises) ou sur lesquelles l'établissement déclarant exerce une influence notable (participation représentant au moins 20% du capital de la structure émettrice) ;
- les entités liées aux dirigeants et principaux actionnaires.

Compte tenu des limitations d'ordre prudentiel, les filiales des établissements assujettis devraient être des établissements de crédit, tandis que les co-entreprises devraient être constituées notamment d'entités dont l'activité se trouve dans le prolongement de celle de l'établissement déclarant ou du groupe auquel il appartient, conformément aux dispositions de l'instruction n°33-11-2016 de la BCEAO relative aux états financiers sous une forme consolidée.

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

31/12/2020					31/12/2019				
		AUTRES PARTICIPATIONS	ENTITÉS LIÉES AUX ADMIN. ET PRINCIP.				AUTRES PARTICIPATIONS	ENTITÉS LIÉES AUX ADMIN. ET PRINCIP.	
OPÉRATIONS	FILIALES CO-ENTREPRISES	SIGNIFICATIVES	ACTIONNAIRES		FILIALES CO-ENTREPRISES		SIGNIFICATIVES	ACTIONNAIRES	
ACTIF									
PRÊTS, AVANCES ET TITRES									
PRÊTS ,AVANCES ET TITRES				11 420					10 861
COMPTES ORDIN. DÉBITEURS									
PRÊTS									
TITRES									
AUTRES ACTIFS									
TOTAL				11 420					10 861
PASSIF									
DÉPÔTS				154					
COMPTE ORDIN. CRÉDITEURS									
AUTRES EMPRUNTS									
DETTES REPRÉSENTÉES PAR DES TITRES									
AUTRES PASSIFS									
TOTAL				154					
PRODUITS ET CHARGES									
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS				428					710
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES				81					26
COMMISSIONS (PRODUITS)									
COMMISSIONS (CHARGES)									
AUTRES PRODUITS									
AUTRES CHARGES									
TOTAL NET				347					684

4.25. Les comptes de la clientèle

La note annexe 4.25 est de nature statistique. Elle renseigne sur les différents comptes ouverts par l'établissement déclarant, par nature et en nombre. Les informations sont indiquées sur l'exercice de référence et l'exercice précédent.

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

NOMBRE DE COMPTES DE LA CLIENTÈLE	31/12/2019	31/12/2020
COMPTES COURANTS	18 505	16 224
COMPTES CHÈQUES DES RÉSIDENTS DE L'ÉTAT DU DÉCLARANT	122 240	121 845
COMPTES CHÈQUES DES RÉSIDENTS DE L'UMOA		
COMPTES CHÈQUES DES RÉSIDENTS DU RDM		
COMPTES D'ÉPARGNE	374 450	408 936
COMPTES À TERME	885	943
BON DE CAISSE		
AUTRES COMPTES DE DÉPÔTS	25 125	28 361

4.26. Le réseau

La note annexe 4.26 renferme des données statistiques qui renseignent sur la présence géographique de l'établissement déclarant, à travers les guichets (permanents, périodiques, automates), les bureaux de représentation, les succursales et les agences à l'étranger.

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

RÉSEAU	31/12/2019	31/12/2020
GUICHETS PERMANENTS	53	54
GUICHETS PÉRIODIQUES	1	1
DISTRIBUTEURS/GUICHETS AUTOMATIQUES DE BANQUE	66	74
SUCCURSALES ET AGENCES À L'ÉTRANGER		
BUREAUX DE REPRÉSENTATION		

4.27. Les effectifs, la masse salariale et le personnel extérieur

La note annexe 4.27 est présentée en deux parties, distinguant le personnel propre de l'établissement déclarant et le personnel extérieur, facturé par des sociétés ad hoc de personnel temporaire, dont dépendent les agents en question. Ce montage juridique masque la réalité économique d'un apport de travail. D'où l'intérêt, pour la pertinence de l'analyse, de traiter les charges engagées par l'établissement dans ce cadre comme des charges de personnel.

La note est présentée en faisant ressortir la répartition des effectifs selon la nationalité du personnel et la qualification, notamment les cadres et assimilés, les techniciens et assimilés, les agents de maîtrise, les employés et les ouvriers.

Source : Guide d'application du Plan Comptable Bancaire révisé de l'UMOA

EFFECTIFS									MASSE SALARIALE								
PERSONNEL PROPRE	ÉTAT DU DÉCLARANT		UMOA		RDM		TOTAL		ÉTAT DU DÉCLARANT	UMOA		RDM		TOTAL			
	M	F	M	F	M	F	M	F		M	F	M	F	M	F		
CADRES	36	28	1	1	1		38	29	666 118 749	531 686 743	126 141 901	23 478 163	88 211 632	880 472 282	555 164 906		
NON CADRES :	214	227	1	1	1		216	228	2 112 248 104	1 961 665 346	8 202 059	9 549 797	15 732 250	2 136 182 413	1 971 215 143		
TECHNICIENS ET ASSIMILÉS																	
AGENTS DE MAITRISE	210	226	1	1	1		212	227	2 089 890 188	1 951 780 402	8 202 059	9 549 797	15 732 250	2 113 824 497	9 549 797		
EMPLOYÉS ET OUVRIERS	4	1					4	1	22 357 916	9 884 944				22 357 916	9 884 944		
TOTAL	250	255	3	3	3		254	257	2 778 366 853	2 493 352 089	134 343 960	33 027 960	103 943 882	3 016 654 695	2 526 380 049		

EFFECTIFS									CHARGES TOTALES	
PERSONNEL EXTÉRIEUR	ÉTAT DU DÉCLARANT		UMOA		RDM		TOTAL		M	F
	M	F	M	F	M	F	M	F		
CADRES										
NON CADRES :	30	24					30	24		
TECHNICIENS ET ASSIMILÉS										
AGENTS DE MAITRISE	5	5					5	5		
EMPLOYÉS ET OUVRIERS	25	19					25	19		
TOTAL	30	24					30	24	201 715 790	